



Nous contacter :

Mairie de Fressines
23 route de La Crèche
79 370 Fressines
Tél: 05 49 73 98 73
Fax: 05 49 73 98 74
mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil

Municipal

- Décisions diverses
- Listes électorales : permanence le samedi 31 décembre
- Les réunions du conseil municipal pour le 1er semestre 2012
- Fermeture de la mairie puis « portes ouvertes » le 14 janvier
- Inauguration d'une plaque « Cessez le feu en Algérie »

À savoir

- Parking de l'école et circulation
- Bulletin municipal 2012
- Téléthon 2011
- Repas des aînés
- Des conseils gratuits par le CAUE des Deux-Sèvres
- Nouveaux : une entreprise et une assistante maternelle

La vie associative

- Fressines en Fête : soirée « pot au feu »
- ACCA : soirée choucroute
- Pétanque loisirs

Date à retenir

- Invitation à la cérémonie de présentation des vœux du

Edito

L'année 2011 aura été marquée par les débats sur la réforme des collectivités territoriales. Bien que conscient de l'intérêt que peut représenter le regroupement des communautés de communes sur le territoire du Pays Mellois, le conseil municipal a refusé de « signer » un chèque en blanc. Il nous faut des réponses à nos interrogations, sur la gouvernance, sur les compétences exercées et surtout sur les conséquences fiscales pour les ménages, d'une telle réforme. Dans l'attente de ces réponses, vos élus, avec la communauté de communes ont déposés un amendement auprès de la Préfète pour garder en l'état notre communauté cantonale. Les débats sont loin d'être clos, ils risquent de se poursuivre sur toute l'année 2012.

Sur le territoire communal, 2011 aura vu l'aboutissement de deux projets, l'aménagement de

la rue du Pigeonnier et l'aménagement du secrétariat de la nouvelle mairie, que vous pourrez découvrir dans quelques jours lors des portes ouvertes.

Une belle réussite, menée en grande partie par les agents techniques, qui va apporter à tous les usagers plus de confidentialité et de confort.

2012 sera probablement une année de pose au niveau des projets communaux. Il nous faudra néanmoins lancer la réflexion sur l'aménagement de la seconde partie de la nouvelle mairie, en salle de réunions, salle de conseil...

Notre petit village de caractère continue d'être attractif. Sur l'état civil nous enregistrons : une quarantaine de nouveaux foyers, 25 naissances et 6 décès. Il y a eu aussi quelques départs. Au 1er janvier 2012, selon les statistiques de l'INSEE, la population de la commune est passée à 1 345

habitants, soit 36 de plus que l'année passée.

Dans quelques jours vous allez recevoir le bulletin municipal 2012. Vous y découvrirez un résumé des travaux réalisés, les renseignements pratiques sur les services communaux ainsi que les activités des différentes associations.

Ces prochains jours vont être marqués par : le vendredi 6 janvier la cérémonie des vœux, le samedi 14 les portes ouvertes du secrétariat de la nouvelle mairie et enfin le repas des aînés le samedi 21 janvier. Autant d'événements et de possibilités d'échanger ensemble pour bien débiter l'année.

Que cette nouvelle année puisse effacer toutes les difficultés, qu'elle soit pour vous, votre famille et vos proches, une année de joie, de bonheur et de réalisation de vos projets les plus chers.

Bonne et heureuse année 2012 à toutes et à tous.

Nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 6**

Les décisions du Conseil Municipal

Décisions diverses

Au cours des deux dernières réunions, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

Achats et investissements divers :

Validation d'une convention auprès des établissements Viaud pour la maintenance annuelle des quelques cinquante extincteurs que possède la commune, coût pour l'année, 1 129.31 € TTC. Remplacement de cordes sur la structure de jeux dans la cours de l'école pour 257.79 € TTC. Achat d'une tronçonneuse pour le service technique pour un montant de 328.90 € TTC. Achat de mobilier pour le secrétariat et de rayonnage d'archives pour la nouvelle mairie, 4 471.84 € TTC. Acquisition d'un nouveau standard téléphonique pour la nouvelle mairie et modification de celui de l'école.



Bonne année 2012

Les décisions du Conseil Municipal

Listes électorales : permanence le samedi 31 décembre

2012 sera une année d'élections, élection présidentielle les 22 avril et 6 mai, suivie des législatives les 10 et 17 juin. Mais pour voter, il faut être inscrit. Les personnes non enregistrées et les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au **31 décembre 2011. Pour cette occasion le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert de 10 h à 12 h le samedi 31 décembre.** Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de

domicile et se présenter à la mairie. Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2012, vont recevoir soit un avis d'inscription d'office, soit un courrier les invitant à venir s'inscrire en mairie. De même les personnes qui veulent faire corriger leur carte d'électeur (ajouter le nom d'épouse par exemple, modifier l'adresse...) doivent faire une demande par écrit en mairie, avant le 31 décembre 2011.

Pour cette occasion le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert de 10 h à 12 h le samedi 31 décembre.

Les réunions du conseil municipal pour le 1er semestre 2012

Le conseil municipal a arrêté le calendrier des réunions pour les six prochains mois.

Elles auront lieu les mardis 10 janvier 2012, 31 janvier, 21 février, 13 mars,

3 avril, 24 avril, 15 mai, 5 juin et 26 juin. Les réunions ont lieu à l'ancienne mairie, salle du conseil, à 20 h 30. Toute personne peut y assister, les séances sont publiques.

Fermeture de la mairie puis « portes ouvertes » le 14 janvier

Afin de faciliter le transfert du secrétariat de mairie dans ses nouveaux locaux **situés 29 route de Mougou, pour une ouverture au public le lundi 9 janvier, la mairie sera exceptionnellement fermée, le jeudi 5 et le vendredi 6 janvier toute la journée.** En cas d'urgence vous devez vous adresser au Maire ou à un de ses Adjointes. A noter que dans l'attente du lancement de la deuxième phase d'aménagement de la nouvelle mairie (partie salles), ce qui au mieux n'interviendra qu'en 2013, les

mariages, les réunions du conseil municipal continueront à se tenir dans le bâtiment actuel.

Afin que vous puissiez découvrir votre nouvelle mairie, le conseil municipal a décidé le principe d'une matinée « **portes ouvertes** » le **samedi 14 janvier de 9 h à 12 h** en présence des élus qui se feront un plaisir de vous guider et de répondre à vos questions. Toute la population y est invitée, en fonction de l'heure de votre visite vous serez accueilli par un café ou le verre de l'amitié.

Inauguration d'une plaque « Cessez le feu en Algérie »

Le samedi 11 février à 11h, la commune et les anciens combattants dévoileront une stèle au monument aux morts, en souvenir du cinquantième anniversaire de l'appel au cessez le feu en Algérie. Il s'agit de rendre hommage à tous ceux qui ont participé à ce conflit en dévoilant une

plaque commémorative. Sur la plaque vous pourrez lire : « 19 mars 1962, cessez le feu, guerre d'Algérie, 1954-1962 ». Toute la population est invitée et plus particulièrement les jeunes générations pour un devoir de mémoire. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la

À savoir

Parking de l'école et circulation

Depuis la mise en place de plusieurs mesures pour décongestionner le parking de l'école le matin, on constate une nette amélioration. On peut encore faire mieux en respectant quelques règles de base : **ne pas stationner devant la grille du haut sur la place réservée au bus,**

inciter les parents des enfants des classes élémentaires à les déposer au portail de la grille du bas par la rue de la Fontaine (dépose rapide : l'enfant descend et le parent repart immédiatement) et enfin arriver 5 ou 10 minutes plus tôt car la garderie est gratuite à partir de 8 h 10.

le bulletin municipal 2012 sera distribué dans les boîtes aux lettres les 7 et 8 janvier.

Bulletin municipal 2012

Le bulletin municipal 2012 sera distribué dans les boîtes aux lettres les 7 et 8 janvier. Ce bulletin fait le bilan de l'année écoulée et présente le programme pour 2012 que ce soit au niveau de la

commune, du SIVOM, de l'intercommunalité ou du monde associatif. Il est tiré à 700 exemplaires. La mise en page et l'impression ont été confiées à ITALIC 79 de MELLE pour un coût de 2

À savoir

Téléthon 2011

Les festivités proposées dans le cadre du Téléthon 2011 ont permis de collecter une somme de 2 405.50 € soit 200 € de plus que l'année passée, sans atteindre le record de 2008 à 3 186.44 €.

Repas des aînés

Le repas communal pour les aînés aura lieu le samedi 21 janvier 2012 à partir de 12 h 00 à la salle des fêtes. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans seront invitées personnellement par courrier.

Des conseils gratuits par le CAUE des Deux Sèvres

Des conseils gratuits pour vos projets de construction. Vous souhaitez construire, agrandir ou rénover ? Et vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie ? Faites appel au CAUE des Deux-Sèvres : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Que votre projet concerne une habitation, un atelier ou un commerce, des architectes-conseillers vous apportent gratuitement des idées, des orientations et des conseils professionnels et désintéressés. Ils vous guident dans l'implantation et la conception de la construction, dans l'aménagement d'un nouvel espace de vie, ils vous renseignent sur la réglementation, les démarches administratives, les matériaux, les énergies, les

Cette somme a été remise à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies). Le comité d'organisation remercie tous les donateurs et les bénévoles qui ont contribué à la réalisation

Elles seront priées de retourner le bulletin d'inscription pour le 13 janvier 2012 au plus tard. En cas de difficultés pour le déplacement, merci de nous le signaler, une solution peut être trouvée.

professionnels... Afin que l'entretien soit le plus efficace, prenez rendez-vous le plus tôt possible et venez avec tous les documents permettant de bien comprendre le projet (relevé du cadastre, plan de situation, photos...) mais aussi avec vos croquis et vos envies !

Permanences : le 2ème vendredi matin du mois au Pays Mellois (2 place Bujault à Melle) au CAUE (15 rue Thiers à Niort). Prenez rendez-vous auprès de Nathalie Babin au 05.49.28.06.28. Site Internet : www.caue79.fr

Le CAUE est un organisme dont la mission est d'assurer la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site environnant. Il est financé principalement par des recettes provenant d'une taxe

1345

C'est le nombre d'habitants sur la commune, population légale en vigueur au 1er janvier 2012, transmis par l'Insee. Par rapport au 1er janvier 2011, la population est en augmentation de 36

Nouveaux : une entreprise et une assistante maternelle

Une nouvelle entreprise: Créée en février 2011, Solnet est une société de nettoyage de bureaux, commerces, vitrines, copropriétés, fin de chantiers et aussi l'entretien des espaces verts. Solnet est composée à ce jour d'un effectif de 9 personnes intervenant 7j/7j dans la région Poitou-Charentes. Solnet : 51 rue de la Galinière et vous pouvez nous joindre au 05.49.25.57.01. ou www.solnetservices.fr

Une nouvelle assistante maternelle : Mme Sophie Louessard, domiciliée 23 rue de la Rémondière à Fressines est agréée par le conseil général en qualité d'assistante maternelle pour une période de 5 ans à compter du 1er septembre 2011. Elle peut recevoir deux enfants de moins de 6 ans simultanément. Contact : 05.49.35.51.10.

La vie associative

Fressines en Fête : soirée « pot au feu »

L'association Fressines en fête organise le samedi 28 janvier 2012 à partir de 19h30 à la salle des fêtes une soirée « pot au feu » animée par Bernard Texier. Repas adulte (apéritif, assiette campagnarde, pot

au feu, fromage, tartelette et café) à 13 €. Repas enfant (assiette campagnarde, pot au feu, glace et jus d'orange) à 8 €. Réservations avant le 30 janvier auprès de Myriam Fouché au 05.49.75.81.20

ACCA : soirée choucroute

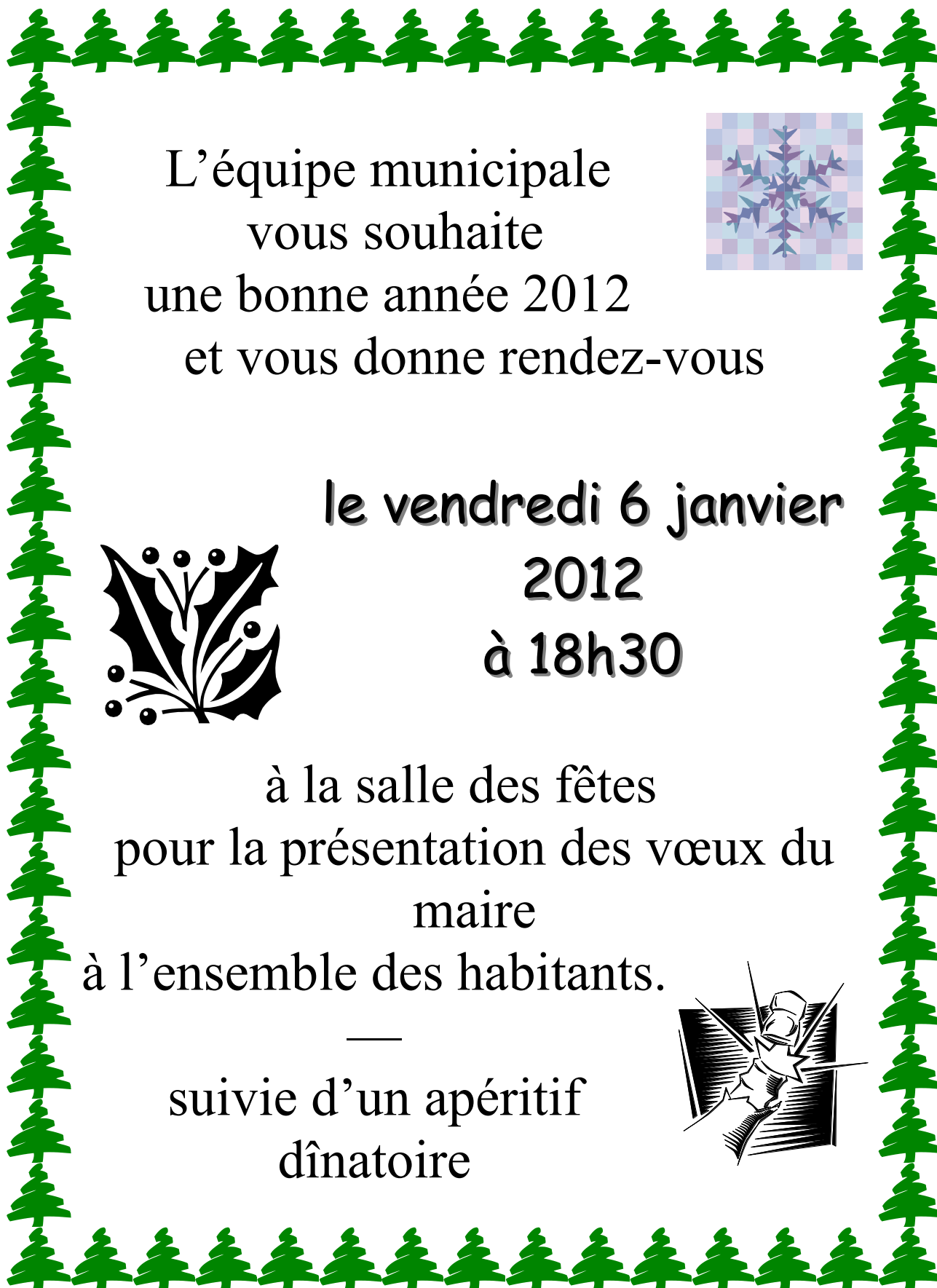
L'ACCA de Fressines organise une "soirée choucroute" le samedi 11 février à la salle des fêtes. Les réservations sont à faire avant le **samedi 4 février** auprès de : J.Pierre Billeaud au 05.49.05.98.65

Pétanque loisirs

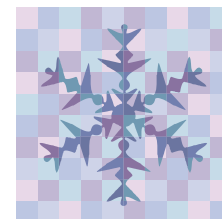
L'assemblée générale se déroulera le vendredi 27 janvier à 20h30 à la salle des fêtes. Toutes les personnes intéressées pour jouer à la pétanque sont conviées. A l'ordre du jour, préparation de la saison

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

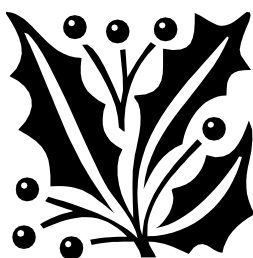
Date à retenir



L'équipe municipale
vous souhaite
une bonne année 2012
et vous donne rendez-vous



le vendredi 6 janvier
2012
à 18h30



à la salle des fêtes
pour la présentation des vœux du
maire
à l'ensemble des habitants.

—
suivie d'un apéritif
dînatoire

